

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
04-13-31-02-15

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY**

**OBJET : Société Aéroport Marseille-  
Provence. Conclusion d'un pacte d'actionnaires.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au développement économique et à l'emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'Etat envisage de privatiser l'aéroport de Marseille Provence, par la vente des parts qu'il détient dans la société de gestion aéroportuaire représentant 60% du capital.

Compte tenu de l'importance de l'aéroport pour le développement de la Provence, les actionnaires territoriaux (Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, Aix Marseille Métropole, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et Ville de Vitrolles) souhaitent faire converger leurs efforts pour que cette privatisation serve au mieux les intérêts du territoire.

Un « pacte d'actionnaires » destiné à défendre les intérêts de ces actionnaires et précisant les conditions de cette convergence a été élaboré et sera soumis au vote des assemblées de chacune des collectivités concernées.

Pour produire tous ses effets, ce pacte est couvert par une stricte confidentialité.

Il vous est aujourd'hui proposé d'en approuver la conclusion et d'autoriser sa signature

Ce rapport ne comporte pas d'incidence financière.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la décision ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

